

Sécheresse dans les Pyrénées-Orientales : Les campings prennent leurs responsabilités et adoptent un plan ambitieux de préservation de la ressource en eau, encouragé par la Préfecture

Une profession engagée pour une gestion maîtrisée de la ressource en eau

Bien que le tourisme ne représente que 1% à 2% de la consommation en eau du département, les professionnels du camping souhaitent prendre leurs responsabilités et contribuer à l'effort collectif que l'urgence de la situation de sécheresse sur le département des Pyrénées-Orientales requiert.

Depuis plusieurs années, la Fédération départementale de l'hôtellerie de plein air des Pyrénées-Orientales s'est attachée à aborder de manière responsable cet enjeu environnemental majeur afin de renforcer et d'accélérer la gestion durable de la ressource en eau des établissements de camping.

Bien consciente de la situation de fragilité de la ressource en eau localement, la profession n'a en effet pas attendu la situation de tension actuelle pour travailler sur la réduction de ses consommations en eau. Elle a ainsi veillé à ce que tous les forages soient clairement identifiés et que des quotas puissent être déterminés avec la Préfecture, établissement par établissement. En outre, les campings se sont équipés de dispositifs hydro-économiques, comme des temporisateurs et des réducteurs de pression. Certains établissements consomment ainsi d'ores et déjà 40% moins d'eau qu'il y a 10 ans.

Un plan d'action ambitieux, avec plusieurs niveaux d'activation en cas d'urgence

Toutefois, devant l'urgence de la situation actuelle, la profession s'est mobilisée pour construire un plan d'action ambitieux visant à réduire ses consommations d'eau de manière drastique cet été. En outre, différents niveaux d'activation ont été proposés aux autorités pour permettre d'ajuster si besoin les mesures d'économies en fonction du degré de sévérité de la sécheresse.

Ce plan d'action s'articule autour de 4 grands axes :

- **Des mesures de réduction de la consommation d'eau des établissements de camping :** arrêt de l'arrosage, arrêt des pratiques de nettoyage à l'eau, suspension des vidanges annuelles des bassins de baignade, campagnes de recherche de fuite et de réparation avant l'ouverture des établissements :
 - *Déjà largement communiquées aux établissements, ces mesures visent à réaliser 10 à 25% d'économies de la consommation d'eau des campings du département ;*

- **Des mesures de sensibilisation des clients** : envoi d'un mailing de pré-sensibilisation – avant le début du séjour – pour informer de la situation de sécheresse dans le département, campagne d'affichage dans tous les établissements visant à informer les clients des gestes simples à mettre en œuvre pour économiser l'eau, discours clients adapté dans chacun des services pour alerter sur la situation et encourager la réduction des consommations, formation des équipes aux usages économes en eau.
 - *Ces mesures devraient permettre de réaliser 5 à 10% d'économies supplémentaires au cœur de la saison ;*

- **Des mesures de réduction complémentaires de la consommation d'eau** : réduction du renouvellement d'eau des pédiluves, réduction du nombre de douches piscines, nettoyage à sec des plages de piscines, bâchage des piscines en période de fermeture, réduction de la pression générale au sein de l'établissement, réduction de la temporisation des douches et des lavabos, réduction du renouvellement d'eau dans les bassins au strict minimum sanitaire :
 - *Ces mesures devraient permettre de réaliser de 2 à 5% d'économies supplémentaires ;*

- **Une systématisation des bonnes pratiques de réutilisation** : récupération de l'eau de lavage des filtres piscines pour diverses réutilisations : Agriculture, SDIS, Chasse d'eau...
 - *En fonction des implantations locales, cette approche pourrait permettre de réutiliser de 1 à 5% d'eau en plus.*

Un objectif : préserver la saison touristique, dans des conditions responsables

Pour les nombreux Français qui préparent actuellement leurs vacances, il est important de les informer de la réalité de cette situation de sécheresse, particulièrement prégnante dans les Pyrénées-Orientales mais qui va bien évidemment toucher aussi d'autres départements de l'arc méditerranéen, et au-delà. Les vacanciers devront en effet être acteurs, au cours de leur séjour prochain dans le département, d'une gestion responsable et maîtrisée de la ressource en eau.

Les vacanciers doivent également être rassurés sur les conditions dans lesquelles leurs séjours pourront se dérouler, c'est-à-dire avec quelques contraintes mais aussi avec une préservation de l'essentiel : des campings qui fonctionneront avec leurs activités habituelles, en particulier avec des bassins de baignade ouverts.

Le tourisme est la première économie et le premier employeur du département. Ce plan ambitieux mais réaliste a pour objectif de réaliser des économies substantielles et durables sur les consommations d'eau des établissements de camping du département.

Contact presse :

Fédération départementale de l'hôtellerie de plein air des Pyrénées-Orientales

M. Paul BESSOLES

Tél. : 06 51 51 40 59

Mail : contact@fhpalr.fr